

■ Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?

■ *Enjeux*

Reconsidérer différemment les espaces de vie et d'apprentissage conduit inévitablement à **se poser la question des activités à table**.
Pour quelles raisons serait-il vraiment nécessaire de prévoir une place assise pour chaque enfant ?

■ *Préconisations*

• Ré-interroger l'occupation de l'espace classe par les enfants

La variété des situations proposées durant les différents moments de la journée permet aux enfants de s'engager dans des activités debout, au sol sur un tapis, assis sur un banc ou une chaise lors d'échanges en petit groupe ou en regroupement.

Les différents espaces de la classe peuvent être utilisés comme espaces d'apprentissage durant le « moment des ateliers ».

Par conséquent, **deux espaces dans la classe disposant de tables, avec 4 à 6 places assises, pourraient suffire**. Ils serviront à des activités nécessitant une posture assise stable et/ou du matériel spécifique (activités d'écriture, activités minutieuses avec du petit matériel, activités plastiques, ...).

• Ré-interroger la pertinence de la collation

La collation n'est ni obligatoire, ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie son organisation collective à l'école maternelle. En fonction des besoins des enfants, une autre organisation pourra être proposée. ► Consulter le dossier [La collation matinale à l'école - site Eduscol](#)

Par conséquent, **il n'y a donc pas de nécessité à ce que chaque enfant dispose d'une place attitrée**, ni même qu'il y ait une place assise pour chacun d'eux.

La place ainsi libérée pourra servir à aménager les autres espaces et faciliter la circulation dans la classe.

■ *Evolutions*

Dans tous les cas,

- le nombre de tables et de chaises sera inférieur au nombre d'enfants ;
- le nombre de tables et de chaises dépendra de l'âge des enfants ;
- pour les enfants les plus jeunes, ce nombre sera d'autant plus réduit.

Cette évolution amène à reconsidérer certaines pratiques, en particulier l'organisation de la collation et le fonctionnement des ateliers.

- **Revoir l'organisation de la collation ainsi que sa durée**

La collation devra faire l'objet d'un choix raisonné d'équipe d'école. Il est important d'y associer également les parents, en les sensibilisant aux rythmes et besoins nutritionnels des enfants.

Si la collation est proposée, elle le sera parfois durant l'accueil pour certains enfants, et au minimum 2h avant la pause déjeuner, à la demande de l'enfant, pour ne pas perturber son rythme alimentaire. Il est recommandé d'éviter les produits à forte densité énergétique, riche en sucres et en matières grasses, au profit des fruits ou légumes crus.

Les organisations de la collation peuvent varier selon l'âge de l'enfant et les espaces disponibles dans l'école :

- durant l'accueil pour certains enfants ;
- dans l'espace cuisine de l'école ;
- durant la récréation, en fonction de la saison ;
- en petits groupes, de manière échelonnée.

. ► [Témoignage d'une école ayant supprimé la collation](#)

- **Reconsidérer le fonctionnement des ateliers**

D'une manière générale, la « gestion des ateliers » est une **modalité particulière de la gestion globale de la classe et du groupe** au service des apprentissages. C'est aussi **un espace d'apprentissage évolutif, stimulant les progrès individuels grâce aux échanges et à la communication qu'il favorise.**

Le fonctionnement en ateliers n'est pas une fin en soi, mais un dispositif de travail accompagnant les apprentissages progressifs des enfants.

Son organisation en ateliers par rotation ne se justifie pas systématiquement.

La répartition des enseignements sur les différentes demi-journées et les incitations fortes des programmes permettent d'envisager d'autres organisations et modes de regroupements des enfants.

Le programme de l'école maternelle de 2015, dans son introduction relative aux modalités spécifiques d'apprentissage, souligne l'importance de créer une communauté d'apprentissage :

« L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeu, résolution de problèmes, entraînements, ... et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas et notamment avec les petits, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. »

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage – Programme d'enseignement de l'école maternelle B.O. n°2 du 26 mars 2015.

Cette communauté d'apprentissage pourra se réaliser grâce à :

- ▶ [un accueil réfléchi et organisé](#) permettant à l'enfant de multiples découvertes, des manipulations et des jeux libres, choisis, réalisés seuls ou à plusieurs
- ▶ [une approche progressive des apprentissages](#) au sein d'une démarche bien ajustée
- ▶ [des apprentissages différenciés à plusieurs ou en autonomie](#) : atelier dirigé par l'enseignant, accompagné par l'ATSEM, libre ou en autonomie
- ▶ [une combinaison d'organisations en ateliers, bien articulées entre elles](#), afin de
 - mieux **s'adapter aux capacités** d'attention, de mémorisation, de besoin de mouvements des enfants sur la journée et la semaine,
 - **construire réellement avec l'enfant son parcours d'apprentissage** :
 - ❖ [ateliers tournants](#)
 - ❖ [ateliers échelonnés](#)
 - ❖ [ateliers libres de manipulation et d'expérimentation, d'inspiration montessorienne](#)



AVRIL 2019